

ITI MAKERs

MAKING European

Society

Programme
de la formation
2024-2025

Un programme de
formation intégrée
du master au doctorat

Proposé en
collaboration avec :

La Faculté de Droit

La Faculté des Sciences économiques et de Gestion

La Faculté des Sciences Sociales

Sciences Po Strasbourg

L'école doctorale Augustin Cournot (ED 221)

L'école doctorale Sciences humaines et sociales
- Perspectives européennes (ED-SHS-PE)

L'école doctorale de Sciences juridiques (ED 101)

Le Bureau d'économie théorique et
appliquée, BETA (UMR 7522)

Le Laboratoire Droit, Religion, Entreprise
et Société, DRES (UMR 7354)

Le Laboratoire Sociétés, Acteurs, Gouvernement
en Europe, SAGE (UMR 7363)

La fabrique de la société
européenne | MAKERs

Les Instituts **thématiques**

interdisciplinaires

de l'Université de Strasbourg

&  & 

Programme de formation interdisciplinaire par la recherche, du master au doctorat

Making European Society | MAKErS

The

interdisciplinary thematic institutes

of the

University of Strasbourg

 &  & 

Les Instituts Thématiques Interdisciplinaires (ITI) à l'Université de Strasbourg

En s'appuyant sur la richesse, l'histoire et une longue tradition de la pluridisciplinarité encouragée à l'Université de Strasbourg, quinze Instituts thématiques interdisciplinaires (ITI) sont nés le 1er janvier 2021 afin de contribuer de manière nouvelle à la compréhension et à la résolution des grands défis scientifiques et sociétaux du XXI^e siècle, pour la santé et sciences du vivant, sciences et technologies et sciences sociales et humanités.

L'ITI MAKing European Society (MAKERS) / La fabrique de la société européenne

L'Institut thématique interdisciplinaire MAKERs développe un programme ambitieux de recherche et de formation par la recherche destiné à **renouveler l'objet et les méthodes des études européennes**. Il articule sciences du gouvernement (droit, économie, science politique, statistiques) et sciences de la société (sociologie, démographie, géographie, histoire des sciences) pour sonder et analyser la fabrique de la société européenne, à la fois comment l'Europe fait société et comment cette société se fait européenne.

Pour en savoir plus : <https://iti.unistra.fr/>

Le programme de formation MAKErS

Le programme de formation MAKErS est destiné à familiariser les étudiants à la recherche, qualitative et quantitative, sur des thématiques européennes.

Plus précisément, il s'agit, d'une part, de donner aux étudiants les outils intellectuels et techniques leur permettant de maîtriser les enjeux liés à la multiplication des données et de leur traitement. Les données sont ici un moyen pour non seulement appréhender la fabrique de la société européenne mais aussi pratiquer et questionner l'interdisciplinarité. Il s'agit, d'autre part, de permettre aux étudiants d'acquérir un double réflexe, à la fois de dé-nationalisation des catégories pour penser la société européenne (notamment à travers la comparaison de statistiques nationales et l'europeanisation des données et indicateurs) et d'interdisciplinarité en croisant les perspectives sur des thématiques données.

A qui s'adresse le programme MAKErS ?

Le programme MAKErS s'adresse à tous les étudiants des Masters parties prenantes de l'ITI MAKErS, régulièrement inscrits dès le M1 ou la 4A.

Sciences Po Strasbourg : Etudes européennes et internationales - Science Politique

Faculté de Droit : Droit social - Histoire du droit et des institutions

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion : Macroéconomie et politiques européennes - Economie et management de l'innovation - Statistique et économétrie - Data Sciences pour l'Economie et l'Entreprise du Futur - Assurance et gestion des risques

Faculté des Sciences Sociales : Ville et environnement - Inégalités et discriminations - Religions et sociétés



Le programme de formation MAKERS en master

- **En master, le programme de formation MAKERS est composé de 3 semestres d'enseignements (S1 à S3) permettant d'obtenir un supplément au diplôme certifiant l'obtention du module MAKERS et d'un stage recherche facultatif au semestre 4.**
- **L'objectif est de sensibiliser les étudiants dès le M1 aux enjeux de connaissances de la société européenne** : sa description, sa mesure et sa représentation à travers des catégories statistiques, des définitions juridiques, économiques, sociologiques, des concepts et autres données produites à l'échelle nationale et internationale. En M2, une formation à la recherche et par la recherche (grâce à des projets collectifs inter-masters) permet aux étudiants de développer en interdisciplinarité les compétences acquises en M1 pour travailler sur les thèmes du projet scientifique de l'ITI MAKERS.

Compétences à acquérir

- Repérer les sources de données sur la société européenne et être capable d'en comprendre les logiques de constitution
- Comprendre les contraintes épistémologiques et méthodologiques à l'œuvre dans la construction des corpus, des indicateurs et des comparaisons
- Identifier les différents usages des données disponibles, aussi bien institutionnels, sociaux et politiques, que disciplinaires (en économie, droit, sociologie, science politique, histoire...)
- Maîtriser les biais disciplinaires et nationaux dans la construction de données européennes
- Savoir croiser les points de vue disciplinaires dans le traitement des données et la construction des indicateurs
- Savoir lire, critiquer et utiliser des données et leurs traitements
- Savoir effectuer des traitements sur les données



La validation des 3 semestres permet d'obtenir un supplément au diplôme certifiant l'obtention du module MAKERS.



Le premier semestre du module est validé par un Questionnaire à Réponses Multiples (QRM) le 5 octobre 2024. Il permet l'obtention de 3 ECTS qui s'ajoutent au diplôme de M1.

En quoi consiste le module du programme MAKErS en master ?

→ **Durant la première année de Master**, les étudiants acquièrent des connaissances et compétences sur la construction sociale de l'Europe.

AU
SEMESTRE 1

Le programme consiste en un cours de 12h intitulé « Cartographie des sources de données et indicateurs ». Il se compose de 4 séances de 2h30 et d'1 séance transversale. Ce cours forme les étudiants au repérage, à la collecte et au traitement de données (démographiques, institutionnelles, juridiques, économiques) utiles à la recherche.

Cartographie des sources de données et indicateurs :

Séance N°1 Enjeux et usages interdisciplinaires des données sur l'Europe

Amélie Barbier-Gauchard et Hélène Michel

L'objectif de cette première séance est double. D'une part, il s'agit de revenir sur l'importance des données dans la production de connaissances sur l'Europe et de s'interroger sur les effets de la multiplication des données et de leur ouverture massive. Que faire face à ces données ? Quels usages faire de ces différents traitements ? Quels enjeux pour le savoir et la démocratie ? D'autre part, il s'agit de montrer l'intérêt et la pertinence d'une approche interdisciplinaire. A partir d'exemples concrets traités par différentes disciplines (droit, économie, science politique, sociologie), seront exposés non seulement les apports de ces regards croisés mais aussi les conditions permettant de rendre possibles ces croisements.

Séance N°2 Du national à l'Europe : quelles données pour quantifier ?

Eric Wiest et Floriane Varieras

Les données quantitatives, qu'elles soient issues d'enquêtes ou de bases administratives constituent l'une des aides à la prise de décision pour les pouvoirs publics. Ces données, toujours plus nombreuses, nécessitent aujourd'hui que les chercheur-e-s soient capables de les identifier et en connaissent les modalités d'accès. Ce module a pour objectifs de présenter aux étudiant-e-s les principaux acteurs, concepts et outils qui concourent à la production de la statistique nationale et européenne. Mais aussi de les sensibiliser à la question des sources et indicateurs afin qu'ils/elles puissent évaluer la qualité et la pertinence des données à mobiliser pour leurs futurs projets de recherche. Nous découvrirons ainsi les principaux portails d'accès aux données nationales et européennes à des degrés de spécificité différents, en lien avec le(s) domaine(s) d'études des publics. Une partie pratique viendra compléter le temps de formation afin d'autonomiser les étudiant-e-s dans l'exploration des données.

Séance N°3 Trouver et questionner des informations juridiques en accès libre

Françoise Curtit

Les sources juridiques sont des données textuelles en constante évolution dont la production est assurée essentiellement par les acteurs institutionnels (États, organisations internationales...), ce qui multiplie les points d'accès et rend la recherche ardue pour les non-initiés. Quelques règles méthodologiques visant à obtenir des informations juridiques valides seront rappelées. Cette séance vise pour l'essentiel à présenter des sites ressources permettant aux étudiants d'accéder à des données juridiques (législation, décisions de justice, accords collectifs...) dans le champ national (France et autres États), européen et international. Nous évoquerons également les enjeux de l'ouverture des données publiques (open data) sur les transformations du droit et de la justice.

Séance N°4 Données en économie pour non-économistes et économistes : apports et limites d'un agrégateur de données

Pierre Lesuisse

En économie, les données statistiques occupent une place majeure dans la démarche des chercheurs et des chercheuses. Les bases de données en économie sont nombreuses et variées. Ce foisonnement reflète les différents champs de la discipline. Il convient de faire une remarque : des données de qualité ont un coût et sont produites le plus souvent par des institutions publiques nationales et internationales. L'objectif de ce module d'enseignement sera de présenter une cartographie non-exhaustive de ces différentes bases de données à travers l'agrégateur de base de données de la division Recherche de la Federal Reserve Bank of St. Louis (<https://fred.stlouisfed.org/>) qui contient plus de 793 000 séries chronologiques économiques provenant de 103 sources, dont, par exemple, des bases de données très connues en économie comme celles d'Eurostat, de l'OCDE et de la BCE. Une illustration d'importation et de visualisation des données sous forme de tableaux, graphiques et de cartes sera présentée à partir de ce site web.

Séance N°5 Les archives concernant les institutions européennes : enjeux, constitution, accès et usages

Morgane Le Boulay

Les archives et les données pouvant être utiles à l'étude de la société européenne et notamment des politiques européennes sont caractérisées par une grande diversité d'acteurs, de sites et de fonds. Leur richesse est un atout pour les chercheurs en sciences humaines et sociales. Cependant, elle ne facilite pas le travail scientifique : il est difficile de savoir quelles sources existent, où les trouver et comment y accéder. Après avoir donné une vision d'ensemble des principaux types de sources existants, l'accent sera mis sur les archives (administratives et privées) concernant les institutions européennes : leurs enjeux, leurs logiques de constitution et de classement, les documents disponibles, leurs modalités d'accès ainsi que leurs usages possibles pour la recherche en fonction des questions et objectifs poursuivis.

Les étudiants devront mettre en application cette formation sur les données. Dans ce cadre, ils devront **suivre et valider un cours de leur formation principale clairement identifié comme participant au module MAKERS** (voir maquettes des masters concernés).

Les étudiants inscrits en M2 et ayant validé les S1 et S2 pourront travailler sur des **projets inter-masters (PIM) en lien avec les thématiques de l'ITI MAKERS**. Ces PIM donneront lieu à la rédaction d'un **mémoire collectif**. Il s'agira de traiter un objet de recherche de manière interdisciplinaire, sous la supervision d'enseignants-chercheurs des différentes disciplines concernées.

Pour l'année 2024-2025, trois thématiques sont proposées :

◆ Explorer l'action / la communication de la BCE sur le changement climatique

Moïse Sidiropoulos et Philippe Juhem

Jusqu'il y a quelques années, les banques centrales, en particulier la BCE, ne parlaient pratiquement pas de changement climatique. Un peu comme si le sujet ne les concernait pas vraiment, ou pas directement. Un virage a eu lieu à la fin des années 2010 et une prise de conscience globale a eu lieu lors de la crise Covid-19. La BCE et la plupart des banques centrales indiquent désormais vouloir apporter leur contribution à la lutte contre le changement climatique. La question que nous pouvons poser dans ce contexte est quels sont les outils que la BCE peut mettre en place ? Dans le cadre de ce PIM nous proposons d'explorer cet aspect de l'action/communication de la BCE sur le climat. Les étudiants devront étudier les effets de cette communication sur les journalistes.

◆ Action climatique et biais politique

Amélie Barbier-Gauchard, Hugo Canihac

L'impact des mesures climatiques sur le gouvernement ne peut être envisagé sans prendre en compte le rôle que les acteurs politiques ou groupes d'intérêt peuvent jouer sur le processus décisionnel climatique, conduisant à l'adoption ou au contraire l'abandon des propositions en faveur du climat. Les récents rebondissements entourant la loi sur la conservation de la nature en juin 2023 rappellent le rôle crucial du pouvoir politique dans la dynamique de l'action climatique. Dans le cadre de ce PIM, l'accent sera mis sur les principales mesures climatiques proposées par la Commission européenne depuis la fin des années 1980 (dans les propositions de directives et de règlements européens et dans l'orientation du cadre financier pluriannuel) et sur l'identification de celles qui ont été mises en œuvre et celles qui ont été abandonnées. L'objectif sera de comprendre les processus décisionnels par lesquels les mesures climatiques ont été adoptées ou non, depuis l'avant-projet des règlements ou directives jusqu'à leur adoption ou leur rejet. Il s'agira également de comprendre dans quelle mesure les décisions finales s'écartent des propositions initiales de la Commission européenne. Cette analyse pourra être utilisée pour développer un indicateur au niveau de l'UE du biais politique en matière d'action pour le climat, quantifiant la distance entre la décision finale et la proposition initiale imputable à des motivations politiques ou de groupes d'intérêt (qualifiées et catégorisées dans le cadre de l'étude).

◆ Living wage(s) #3 : Négociation collective et living wage(s) dans les Etats membres dépourvus de salaire minimum légal

Marie-Christine Aquatias, Francesco de Palma, Mélanie Schmitt

Après moultes ajustements et compromis, la directive 2022/2041 relative à des salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne a été adoptée le 19 octobre 2022. La période de transposition s'achèvera en octobre 2024. En fonction des traditions fortement implantées dans les différents pays membres, les salaires minimaux peuvent être fixés par voie légale tandis que les négociations collectives conduisent à la mise en place de salaires planchers. La directive s'attache cependant d'une manière générale à promouvoir la négociation entre les partenaires sociaux et fixe un ambitieux objectif aux pays membres : atteindre un taux de couverture conventionnelle de 80% des travailleurs. Puisque « les employeurs et les syndicats sont les gens qui connaissent le mieux leur branche et leur région » selon Ursula von der Leyen (Political Guidelines for the Next European Commission 2019-2024, p. 10), ne sont-ils pas les plus à même de négocier les « living wages » les plus appropriés ? Cette question interroge car la directive pourrait affecter l'autonomie des partenaires sociaux dans les États au sein desquels la fixation des salaires relève uniquement de ces organisations socio-professionnelles.

La recherche interdisciplinaire portera donc sur la question suivante : la promotion de la négociation collective et l'obligation d'assurer une forte couverture conventionnelle permettent-elles de garantir une meilleure réalisation d'un ou de « living wage(s) » dans les États membres de l'UE dépourvus de salaire minimum légal ?

 **Le troisième semestre du module est validé par un mémoire collectif de 30 pages (sans les annexes) qui doit être remis pour le 20 janvier 2025 et soutenu devant un jury le 27 janvier 2025.**

Les étudiants ont la possibilité de réaliser un "stage recherche" en fonction des offres proposées par les membres de l'ITI MAKERS en lien avec leurs projets de recherche au sein de leur unité de recherche. Ce stage, facultatif, est conventionné et donne lieu à gratification selon les règles nationales en vigueur.

Le programme de formation MAKERS en doctorat

Le doctorat MAKERS permet l'approfondissement de la formation interdisciplinaire acquise en master.

Le programme de formation se poursuit en doctorat sous 2 formats :

- **Par le biais de séminaires doctoraux.** Les chercheurs de la communauté MAKERS pourront proposer des **séminaires doctoraux** qui s'intégreront dans l'offre de séminaires doctoraux des trois Ecoles Doctorales participant à l'ITI MAKERS. Ces séminaires sont ouverts à tous les doctorants et pas seulement aux doctorants MAKERS.
- **Par la participation à la Summer School MAKERS annuelle** pour se confronter à d'autres doctorants de disciplines différentes.

Le programme offre une ouverture à l'international via les **bourses MOBIL'ITI** qui financent des mobilités internationales pour des séjours de recherche en laboratoire et pour des communications à des colloques internationaux

→ Plateforme Universitaire de Données | PUD-S

Vous avez un projet de recherche qui nécessite l'exploitation des données des grandes enquêtes en sciences sociales ?

Vous souhaitez mettre en place une enquête quantitative ? La Plateforme Universitaire de Données de Strasbourg (PUD-S) vous accompagne pour mener à bien vos recherches. Ce service s'adresse aux enseignant.e-s/chercheur.e-s, doctorant.e.s et étudiant.e.s de Master. Créée en 2016, la PUD-S est hébergée à la MISHA. Avec la Plateforme Humanités Numériques, elle fait partie du Pôle « Données et Savoirs » de la Misha.

+d'informations : <https://www.misha.fr/pud-s>



Schéma

récapitulatif

du programme

EXISTING TRAINING TRACKS

MAKERS INTEGRATED PROGRAM

Bac +8
PhD level

PhD training

MAKERS PhD Seminars
MAKERS Summer Schools

MAKERS
PhD Track

Bac +5
Master
level

S 4

Internship

MAKERS Module M2
Internship

S 3

Disciplinary training

MAKERS Module M2
Joint Interdisc. Projects

↑ **selection** ↑

S 2

Disciplinary training

MAKERS Module M1
Application

S 1

Disciplinary training

MAKERS Module M1
Fundamental issues

Bac +3
Bachelor
level

Bachelor's degree

Contacts

Responsable ITI MAKerS | H el ene MICHEL
helene.michel@unistra.fr | 03 68 85 61 18

Gestionnaire | Marc-Alain KOHOU
makohou@unistra.fr | 03 68 85 81 50

iti-makers@unistra.fr

En savoir plus



La fabrique de la soci et e europ eenne | MAKerS

Les **Instituts th ematiques**
interdisciplinaires
de l'Universit e de Strasbourg
& **cnrs** & **Inserm**

Dans le cadre de l'**Initiative d'excellence**



Chiffres cl es

850

Etudiants form s depuis la
cr ation du programme MAKerS

143

Chercheurs, enseignants-
chercheurs et enseignants
impliqu s dans le programme
MAKerS

57

Etudiants dipl m s depuis la
cr ation du programme MAKerS

4

Composantes impliqu es

3

Ecoles doctorales
impliqu es

3

Unit s mixtes de
recherche impliqu es

28

Doctorants subventionn s
MAKerS